

Vichy Communauté

N°23
Mai 2026

Le mag

p.5

VICE-PRÉSIDENTS

Présentation des délégations

p.15

COMPÉTENCES

Schéma des compétences

CONSEIL COMMUNAUTAIRE NOUVELLE ASSEMBLÉE DE 77 ÉLUS





Vichy communauté
Le mag

N°23
Mai 2026

Sommaire

Interview du Président.....	3
Chiffres clés.....	4
Vos élus.....	5 > 24



Découvrir.....	11
Le fonctionnement de Vichy Communauté	
TROMBINOSCOPE	12 > 14
77 élus communautaires	

Compétences.....	15 > 16
------------------	---------



Et toujours plus d'infos sur
www.vichy-communaute.fr



ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC AGUILERA

Vous venez d'être réélu Président de Vichy Communauté. Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Je l'aborde avec beaucoup d'humilité. Présider une intercommunalité comme la nôtre, ce n'est pas simplement exercer une fonction, c'est assumer une responsabilité collective. Celle de faire avancer 39 communes, avec leurs réalités, leurs attentes, leurs équilibres.

Ce mandat s'ouvre avec une conviction simple : nous devons continuer à agir, mais aussi franchir un cap. Nous avons structuré l'agglomération ces dernières années. Maintenant, il faut accélérer.

Votre équipe a été largement renouvelée et structurée. Quel est son rôle dans cette nouvelle étape ?

Nous avons construit une équipe solide, équilibrée, avec de l'expérience et des profils nouveaux. C'est essentiel. Une intercommunalité ne fonctionne que si chacun est à sa place, avec des responsabilités claires.

Ce que je veux, c'est une équipe engagée, proche du terrain, capable de travailler ensemble. Nous avons aussi fait le choix d'une gouvernance paritaire.

Ce n'est pas un symbole, c'est une exigence. Parce que pour décider juste, il faut représenter pleinement la société.

Vous évoquez un nouveau projet de territoire. Quelle en sera la philosophie ?

Le projet de territoire, c'est notre boussole. Il doit être clair, partagé et concret.

Notre objectif est simple : améliorer la vie quotidienne des habitants tout en préparant l'avenir. Cela passe par l'économie, les mobilités, les services, l'environnement.

Mais surtout, ce projet doit respecter une réalité fondamentale : notre force, ce sont nos communes. Nous ne sommes pas une structure hors-sol. Nous sommes une alliance de territoires.

L'emploi est un enjeu majeur. Quel rôle jouera le site de Montpertuis ?

Montpertuis est stratégique. C'est un site d'avenir pour notre territoire.

Nous devons y développer des activités innovantes, attirer des entreprises, créer de l'emploi local. L'enjeu est clair : permettre à nos habitants de travailler ici, de vivre ici, de construire leur avenir ici.

C'est un travail de long terme, mais nous avons les atouts pour réussir.

Les mobilités vont évoluer avec le SERM Clermont-Auvergne. Qu'est-ce que cela change concrètement ?

C'est une transformation majeure. Avec le SERM, nous allons changer d'échelle.

Des trains plus fréquents, des horaires élargis, des connexions avec des lignes de cars express... Cela va rapprocher les bassins de vie, faciliter l'accès à l'emploi, réduire la dépendance à la voiture.

C'est aussi une question de pouvoir d'achat et de qualité de vie. Mieux se déplacer, c'est mieux vivre.

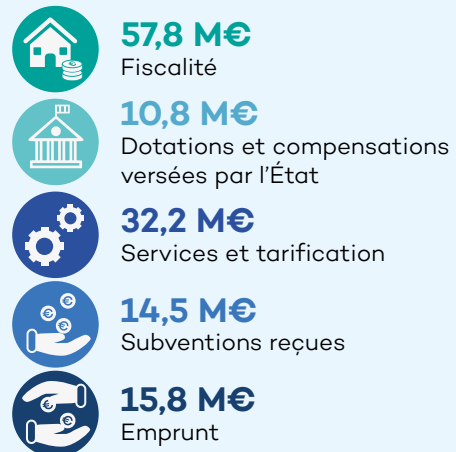
« **Relier les communes,
agir concrètement et
préparer l'avenir** »



Le Budget réel consolidé de Vichy Communauté



Les principales recettes



Les principales dépenses



La question de l'eau est de plus en plus centrale. Quelle est votre stratégie ?

L'eau est un enjeu vital. Nous devons sécuriser la ressource, moderniser les réseaux, réduire les pertes.

C'est un investissement important, mais indispensable. Parce que l'eau, ce n'est pas une option. C'est un bien commun que nous devons protéger et gérer avec responsabilité.

Les services aux familles sont également attendus, notamment les crèches ?

Oui, c'est une priorité. Les familles ont besoin de solutions concrètes. Nous devons renforcer l'offre d'accueil pour les jeunes enfants, accompagner les parents, faciliter leur quotidien. C'est aussi une question d'attractivité : un territoire qui accueille les familles est un territoire qui prépare son avenir.

La transition climatique fait partie des grands défis du mandat. Comment l'aborder concrètement ?

Avec pragmatisme. Nous ne sommes pas dans les discours, mais dans l'action.

Adapter notre territoire, protéger nos ressources, développer les énergies renouvelables, repenser nos aménagements... tout cela doit se faire de manière concrète et progressive.

L'objectif, c'est une écologie utile, visible, qui améliore la vie des habitants.

Le contexte budgétaire est particulièrement contraint. Comment y faire face ?

C'est probablement l'un des défis majeurs de ce mandat. Les marges de manœuvre sont plus faibles, les charges augmentent, les incertitudes sont nombreuses.

Notre responsabilité, c'est de rester rigoureux, de maîtriser les dépenses, tout en continuant à investir.

Chaque euro doit être utile. Chaque décision doit être réfléchie. C'est une question de sérieux et de crédibilité.

Vous insistez souvent sur la solidarité entre les communes. Pourquoi est-ce si important ?

Parce que c'est le cœur de notre projet.

Une intercommunalité n'a de sens que si elle est solidaire. Si elle permet à chaque commune, petite ou grande, d'avancer.

Nous devons soutenir nos 39 centres-bourgs, maintenir des services, accompagner les projets. C'est cela, l'équilibre territorial, tout en continuant à investir.

Chaque euro doit être utile. Chaque décision doit être réfléchie. C'est une question de sérieux et de crédibilité.

Enfin, la gestion des déchets évolue, avec la fin de l'enfouissement ?

Oui, c'est une transformation importante. Nous devons réduire, trier, valoriser davantage.

L'enfouissement n'est plus une solution d'avenir. Cela suppose de changer nos pratiques, mais aussi d'investir dans de nouveaux équipements.

Là encore, c'est une responsabilité collective.

Les élus communautaires

77 femmes et hommes à votre service



77
élus

39

communes

56
ans

âge
moyen

26
élus

ont
moins de
50ans

Parole au plus jeune élu communautaire :



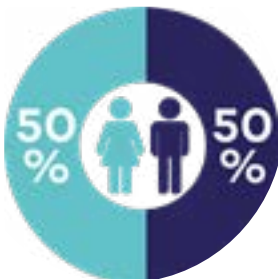
Louis Sastre

25 ans
Adjoint au Maire de Cusset

Adjoint aux finances, au numérique, à l'IA et aux projets mémoriels à Cusset, je suis très heureux d'intégrer le conseil communautaire

pour poursuivre mon engagement au service de notre beau territoire. Après avoir grandi ici, pouvoir donner de mon temps pour la collectivité me semblait essentiel. Riche par son

histoire et sa diversité, Vichy Communauté constitue un levier essentiel pour renforcer notre attractivité et assurer le bien-être des habitants. C'est pourquoi, il me tarde de m'investir pour notre beau patrimoine ainsi que pour le développement du tourisme vert, enjeux par lesquels nous parviendrons à renforcer notre rayonnement !



Parité

Vichy Communauté ouvre un nouveau mandat avec un choix clair : **un exécutif 100%paritaire**

Ce n'est pas un symbole. C'est une ligne politique.

Dans un pays où moins de 10 % des exécutifs des intercommunalités sont pleinement paritaires, c'est le choix de l'exemplarité et de la constance qui l'emporte.

La parité n'est pas un affichage. C'est une exigence démocratique. Et ici, elle est pleinement assumée.



Aménagement, habitat, urbanisme : un territoire qui accompagne, aménage et facilite la vie des habitants

Vichy Communauté assure chaque jour une large palette de services qui structurent la vie des 39 communes, du territoire. Ces missions, parfois discrètes, touchent à la mobilité, à l'habitat, à la sécurité, à l'urbanisme, aux démarches administratives et à l'aménagement du cadre de vie.



Elisabeth Cuisset

Maire de Saint-Germain-des-Fossés
1^{er} Vice-présidente déléguée à l'Aménagement, l'Habitat, l'Urbanisme, le
Projet d'agglomération et les Politiques contractuelles

Communauté. Depuis 2014, je pilote les politiques de l'habitat et de l'urbanisme de notre agglomération. Je contribue à définir la stratégie et à mettre en œuvre les plans d'actions concernant ces deux compétences clés, en veillant à leur cohérence avec les autres politiques sectorielles (économie,

mobilités, énergie, agriculture...). Investie dans le projet de territoire, je contribuerai avec tous les élus, aux orientations d'avenir. Je continuerai de m'investir pleinement dans le cadre des politiques contractuelles avec tous les partenaires et les 39 communes pour soutenir leur aménagement et leur développement. Enfin, dans le cadre de cette délégation, deux chantiers importants nous attendent : l'élaboration d'un document d'urbanisme unique, et l'adoption de notre 3^e Programme Local de l'Habitat.



La politique de l'**Habitat** de Vichy Communauté s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), articulé autour de trois orientations structurantes : **revitaliser, rénover et renouveler**.

Elle vise notamment la remise sur le marché des logements vacants, l'accès au logement des jeunes ménages, l'adaptation de l'offre pour les seniors, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la requalification du parc existant et le renforcement des centres-villes et centres-bourgs.

La Maison de l'Habitat, labellisée Espace Conseil France Rénov' et Mon Accompagnateur Rénov', joue un rôle central d'accompagnement des habitants. Véritable guichet unique, elle propose conseils personnalisés et appui aux démarches pour tout projet d'achat, de rénovation, de construction ou de mise en location.

Vichy Communauté joue aussi un rôle clé dans le domaine de **l'aménagement et de l'urbanisme**, en portant les missions de planification, de gestion du foncier stratégique, et de procédures d'aménagement (ZAC...) avec l'ambition de se projeter et d'anticiper les futurs enjeux du territoire. La Communauté d'agglomération est en charge de l'élaboration et de la révision des documents d'urbanisme intercommunaux (Scot et PLU).

En début de mandat, Vichy Communauté s'attachera à définir, avec les 39 communes, un **document d'urbanisme unique** prenant en compte les grands enjeux suivants :

- la vitalité de nos centres villes et de nos centres bourgs,
- le dynamisme économique de notre territoire,

- la santé de nos habitants,
- l'adaptation de nos aménagements urbains et de notre parc de logements au changement climatique,
- la préservation de nos ressources naturelles et essentielles au bien être de nos populations (eau, agriculture, forêt...),
- la mise en valeur de nos paysages, ...

Pour le compte de ses communes membres, Vichy Communauté porte également **l'instruction des autorisations d'urbanisme** (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) ; Elle veille à la bonne application du **règlement local de publicité** et exerce enfin une **veille foncière** à travers l'exercice du droit de préemption urbain instauré dans certains secteurs en lien avec les compétences et les grands projets de notre agglomération. Ces actions s'inscrivent en lien étroit avec l'EPF, notamment sur les questions de foncier stratégique, et de requalification de nos centralités.

Conseillers délégués auprès de la Vice-présidente



- Jean-Luc Desbois Maire de Saint Nicolas des Biefs – délégué au PLUI
- Pierre Bonnet Maire de Seuillet – délégué aux usages et infrastructures numériques
- Christophe Dumont Maire de Molles – délégué dynamisation des centres-bourgs et EPF

Développement économique et sport : un territoire qui rayonne

Vichy Communauté fait du développement économique et du sport deux leviers majeurs de son attractivité et de son rayonnement territorial.



Jean-Sébastien Laloy

Maire de Cusset
2^e Vice-président délégué au Développement économique, à l'emploi et au Sport

Élu à Vichy Communauté depuis 2014, aujourd'hui Vice-président en charge de l'économie et du sport, mon objectif pour

ce nouveau mandat est clair : faire du développement économique un moteur de création d'emplois afin de bâtir un territoire dynamique et actif. Priorité demain au site de Montpertuis, future vitrine industrielle du territoire, exemplaire sur les plans foncier et environnemental, avec un objectif de 1.000 emplois nouveaux.

Fort des investissements réalisés ces dernières années pour doter Vichy Communauté d'équipements sportifs de haut niveau, la stratégie se poursuivra avec l'accueil de grands événements, sources d'attractivité et de retombées économiques.

À travers ces politiques publiques, l'ambition est de renforcer durablement le rayonnement et l'attractivité de notre territoire.



Le sport, marqueur identitaire du territoire

Au cœur d'un plateau sportif exceptionnel de **plus de 500 hectares**, Vichy Communauté dispose d'équipements uniques en France, capables d'accueillir à la fois les sportifs du quotidien et les athlètes de haut niveau.

Du Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes au Centre International de Séjour, en passant par les piscines, boulodromes, stade équestre, Sporting Vichy Tennis Padel ou l'aéroport de Vichy-Charmeil, le territoire forme un véritable écosystème dédié à la performance, au bien-être et à l'organisation d'**événements d'envergure nationale et internationale**.

Chaque année, Vichy Communauté accueille de grands **rendez-vous sportifs** tels que l'Ironman, le Triathlon de Vichy, les Foulées Vichyssoises ou encore le Jumping International. Le territoire a également joué un rôle majeur dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en accueillant 244 athlètes et para-athlètes, dont les performances ont été récompensées par 51 médailles, dont 19 en or. Le 15 juillet 2026, Vichy sera ville départ d'une étape du mythique Tour de France qui s'élancera du Parc Omnisports et passera par Creuzier-le-Vieux, Saint Germain-des-Fossés, Seuillet (zone du Coquet) et Billy.

f Vichy Sport

@ vichy.sport



Conseiller délégué auprès du Vice-président

- Benjamin Bafoil, adjoint au Maire de Cusset – coordination des clubs sportifs

Afin de piloter le foncier économique pour accueillir, développer et pérenniser de nouvelle activité, une **commission thématique**, présidée par **Daniel Bono, Maire de Brugheas** est dédiée à la stratégie foncière économique.



Une économie dynamique et créatrice d'emplois

Acteur majeur du dynamisme économique local, Vichy Communauté accompagne l'implantation et le développement des entreprises grâce à un écosystème structuré : **13 zones d'activités, 4 sites d'immobilier d'entreprise, une pépinière à l'Atrium et un campus industriel en projet à Montpertuis**.

Le développement et la commercialisation du site de Montpertuis constituent un projet stratégique, avec un objectif d'environ 1 000 emplois à terme. Cette politique s'appuie également sur **Vichy Économie**, l'agence de développement économique du territoire, qui accompagne les porteurs de projets et renforce l'attractivité économique de l'agglomération.

Environnement : un territoire engagé dans la transition

Garantir un cadre de vie sain, préserver les ressources naturelles et préparer le territoire aux effets du changement climatique constituent les fondements de l'action environnementale de Vichy Communauté.



Caroline Bardot

Maire de Saint-Pont
3^e Vice-présidente déléguée à la Transition climatique, Énergies, Biodiversité

"Pour réussir la suite d'un film, il faut un premier opus pas trop raté mais aussi une continuité du casting et du réalisateur, et que cette suite parvienne

à apporter quelque chose de neuf, tout en respectant son univers de base. On y est avec ce 2^e mandat au sein de l'Agglomération... enfin je l'espère ! Je poursuis donc mon

engagement avec envie et détermination au sein de notre territoire et au service de son intérêt général. Réduire nos émissions Carbone, c'est une obligation légale tout autant que morale. Renforcer la résilience face au changement climatique, assurer et préserver nos approvisionnements en ressources et en énergie. Voilà ma feuille de route : des projets et des initiatives, avec et pour un collectif d'élus qui coopère, au cœur d'un territoire attractif et durable.



Adopté en 2023, le **plan paysage** permet d'anticiper et encadrer l'implantation des futurs projets d'énergies renouvelables, en veillant à leur intégration harmonieuse dans notre territoire. Vichy Communauté assure également la gestion de **deux espaces naturels sensibles** : la Côte Saint-Amand (Abrest/Le Vernet) et la Boire des Carrés (St Rémy en Rollat/Charmeil).

Les enjeux environnementaux s'inscrivent dans une approche transversale intégrant :

- la préservation des **ressources naturelles et agricoles**,
- le **soutien à l'agriculture** locale à travers le Projet Alimentaire Territorial (PAT),
- **l'intégration environnementale** des grands projets d'aménagement,
- et surtout l'élaboration d'une stratégie territoriale face au **changement climatique**.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté en 2021, et appelé à être renouvelé, Vichy Communauté Vichy Communauté s'est fixé un cap commun, pour réduire son empreinte carbone, améliorer la qualité de l'air et accélérer la transition énergétique. Cette ambition a notamment pris la forme d'une stratégie de décarbonation votée fin 2024 qui se traduit par des premières **réalisations concrètes**, parmi lesquelles :

- la création d'un parc photovoltaïque de 30 000 panneaux sur des délaissés de l'aéroport de Vichy-Charmeil
- l'installation d'ombrières photovoltaïques sur des parkings publics
- la solarisation des toitures communautaires, notamment au Conservatoire de Cusset, aux vestiaires sud de Bellerive-sur-Allier ou encore à l'usine du Bel Air à Vichy
- la décarbonation des mobilités, avec le déploiement de bus électriques, de vélos à assistance électrique et d'un véhicule électrique de collecte des déchets...



Conseiller délégué auprès de la Vice-présidente

- Bertrand Baylaucq, adjoint au Maire de Cusset – délégué au projet alimentaire territorial et agriculture

Le développement territorial des énergies renouvelables sera porté par une réflexion collective au sein d'une commission thématique, présidée par **Jean-Marc Bourel, Maire de La Chabanne**, afin de structurer, accompagner et planifier les actions.

L'eau : une ressource précieuse à protéger

Ressource vitale et enjeu environnemental majeur, l'eau est au cœur des priorités de Vichy Communauté, qui assure la gestion complète du petit et du grand cycle de l'eau.



Joseph Kuchna

Maire de Saint-Yorre
4^e Vice-président délégué à l'Eau potable, Assainissement et Grand Cycle de l'eau

Élu local engagé depuis de nombreuses années et Maire de la commune de Saint-Yorre, c'est avec une détermination renouvelée que j'entame ce nouveau mandat en tant que Vice-président de Vichy Communauté.

Mon engagement au sein de l'exécutif communautaire est guidé par une volonté de proximité et d'efficacité au service

des 39 communes de notre territoire. Reconduit dans ma délégation dédiée au Cycle de l'Eau, je poursuis la gestion de ce dossier vital et stratégique.

Qu'il s'agisse de la sécurisation de la ressource, de la modernisation des réseaux d'eau potable ou de l'optimisation de l'assainissement, nos défis sont majeurs face aux enjeux climatiques. Mon objectif reste clair : garantir à chaque habitant une gestion durable, solidaire et qualitative de l'eau, tout en préservant nos milieux naturels pour les générations futures.

L'agglomération prend en charge l'ensemble du petit cycle de l'eau, depuis la production d'eau potable jusqu'au traitement des eaux usées, en intégrant la gestion des eaux pluviales. Cette compétence globale permet de **répondre aux défis croissants liés au changement climatique**, notamment la multiplication des épisodes de sécheresse et de pluies intenses. La finalisation du schéma directeur d'eau potable et d'assainissement constitue à ce titre un enjeu structurant pour les années à venir.

D'ici 2030, Vichy Communauté investira **55 millions d'euros** pour garantir une eau de qualité, préserver les milieux naturels et sécuriser l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire. Ce programme ambitieux comprend :

- 31,2 M€ dédiés à l'eau potable, afin de moderniser les réseaux, renouveler les canalisations et améliorer les infrastructures ;
- 24 M€ consacrés à l'assainissement, pour protéger durablement la ressource et limiter les impacts sur l'environnement.

La **sécurisation de l'alimentation en eau potable** représente un axe prioritaire d'investissement. Les travaux d'interconnexion des réseaux renforcent la résilience du territoire et garantissent la continuité du service, y compris en période de tension sur la ressource.

Au-delà des infrastructures, Vichy Communauté agit également en faveur de la **préservation du grand cycle de l'eau** et de la biodiversité, à travers un programme pluriannuel de suivi, de restauration et de gestion des cours d'eau et des zones humides. L'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) vise par ailleurs à :

- réduire les vulnérabilités face aux risques d'inondation,
- organiser la protection, la gestion de crise et le retour à la normale,
- renforcer durablement la résilience du territoire.

⊕ Maison de l'Eau

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
10 Bd d'Alsace Lorraine à Cusset
04 70 30 58 90



Conseiller délégué auprès du Vice-Président

- Alain Jalicot, adjoint au Maire du Mayet-de-Montagne – délégué au petit cycle de l'eau



Administration générale : structurer l'action publique

L'Administration générale constitue un pilier transversal et essentiel au fonctionnement de Vichy Communauté



Bénédicte Guillon Gravillon

Maire de Ferrières-sur-Sichon
5^e Vice-présidente déléguée à l'Administration générale, Gestion patrimoniale et Commande publique

Après avoir exercé en tant que première adjointe à la Mairie de Ferrières-sur-Sichon et conseillère communautaire suppléante, j'ai le plaisir de représenter

ma commune dans mon nouveau rôle de maire et d'œuvrer en qualité de 5^e Vice-présidente de Vichy Communauté. Animée depuis toujours par un profond sens du service public, curieuse et engagée, je suis fière de relever ce nouveau défi.

L'engagement et le professionnalisme de nos équipes constituent la base solide sur laquelle nous pouvons continuer à bâtir. Rigueur, intégrité, éthique, sont les valeurs fondamentales mises au service de la collectivité et qui constituent notre leitmotiv. Il s'agira de toujours plus développer une vision stratégique et une attention constante à l'intérêt général.



Cette délégation recouvre le pilotage du fonctionnement interne, la sécurisation juridique, la gestion du patrimoine communautaire et la bonne utilisation des deniers publics. Peu visible, elle n'en demeure pas moins indispensable à l'efficacité et à la **fiabilité de l'action publique**.

Elle vise en premier lieu à garantir le bon fonctionnement institutionnel de l'intercommunalité, en veillant à la **cohérence de l'organisation** administrative. Elle contribue également à la sécurité juridique et financière de Vichy Communauté, en accompagnant les décisions structurantes et les projets de long terme.

Il s'agit par ailleurs d'assurer le pilotage de la gestion patrimoniale, immobilière et foncière, avec pour objectif de préserver, **valoriser et optimiser les biens communautaires**.

La commande publique, fonction stratégique et transversale, s'inscrit dans cette démarche :

elle garantit la mise en œuvre des projets dans le strict respect du droit, des principes de transparence, d'égalité de traitement et de bonne gestion des ressources publiques.

Parmi les enjeux majeurs du mandat figure la **modernisation** et la **numérisation** des services publics, notamment par le développement des outils numériques et la réflexion autour de l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus internes. L'objectif est de simplifier les procédures, d'optimiser le fonctionnement administratif et d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

France Services : un service public de proximité

Vichy Communauté s'engage fortement en faveur de l'accès aux droits et à un service public de proximité, à travers le déploiement de trois Maisons France Services situées au Mayet-de-Montagne, à Saint-Germain-des-Fossés et à Saint-Yorre. Ces espaces permettent aux habitants de bénéficier :

- d'un accès à Internet et à des outils bureautiques,
- d'une aide personnalisée dans leurs démarches administratives,
- d'un accompagnement aux démarches en ligne,
- et de l'accès à plusieurs services publics en un même lieu.

Une action déterminante pour renforcer la confiance des usagers, réduire les inégalités territoriales et garantir un service public moderne, accessible et efficace.



Enseignement supérieur : développer la vie étudiante

Portée par Vichy Communauté, Vichy Campus est une marque territoriale et un projet structurant au service de l'attractivité, de la réussite étudiante et du développement local.



François Sennepin

Maire de Bellerive-sur-Alier

6^e Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, Vichy Campus et Vie étudiante

Vichy Campus est un véritable moteur pour notre territoire. Deuxième pôle universitaire de l'ex-Auvergne après

Clermont, nous accueillons plus de 3 000 étudiants autour de 50 formations post-bac, en lien direct avec les besoins de nos filières dans les domaines : sport,

santé, bien-être, communication et digital : ces parcours forment les professionnels de demain pour notre territoire. L'enseignement supérieur porté par Vichy Communauté séduit et se développe. Nous affichons une ambition claire, inscrite dans notre projet d'agglomération : atteindre 4 000 étudiants pour renforcer encore plus l'attractivité de notre agglomération.



Vichy Communauté pilote une politique ambitieuse en matière d'enseignement supérieur, en s'appuyant sur des **équipements structurants** tels que le pôle universitaire, le restaurant universitaire et la bibliothèque universitaire, et en animant la marque Vichy Campus. Ce réseau fédère l'ensemble des acteurs de la formation, du logement, de la culture, du sport, de la mobilité et de l'emploi afin d'offrir aux étudiants un environnement favorable à leur épanouissement et à leur insertion professionnelle.

À taille humaine, Vichy Campus se distingue par un accompagnement individualisé, des infrastructures modernes et une vie étudiante dynamique.


Les étudiants, qui représentent **près de 10 % de la population**, contribuent pleinement à l'animation et à la vitalité de l'agglomération.

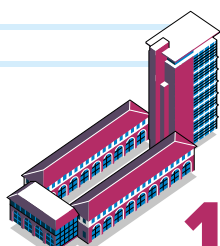
Vichy Communauté poursuit des objectifs structurants visant à développer et diversifier l'offre de formation, et à renforcer la **notoriété de la marque Vichy Campus**, avec l'ambition de dépasser les 4 000 étudiants. Elle s'appuie sur la pérennisation de partenariats stratégiques avec le CAVILAM - Alliance Française, l'Université Clermont - Auvergne et le CROUS, notamment à travers le développement de l'offre de logements étudiants. La création d'une Maison de l'innovation territoriale à l'Atrium et le renforcement des liens entre enseignement supérieur, recherche et entreprises participent à cette dynamique, en faveur de l'innovation et de l'insertion professionnelle.



 Vichy Campus

 vichy.campus


50
formations
jusqu'à bac+5


15
établissements

Le saviez-vous ?

L'institut de formation en soins ostéopathiques de Vichy Campus dispose d'une clinique d'application qui permet aux habitants d'accéder à des soins ostéopathiques.

Prise de RDV via Doctolib (Clinique IFSO Vichy) ou par téléphone au 04 63 01 10 90



503
décisions
par an

Président

**Bureau communautaire -
Conférence des maires**
45 membres élus au total
dont 14 vices-présidents.

Toutes les communes sont représentées
dans le Bureau communautaire.



prépare
les débats

élisent

élisent



385
délibérations
par an



Conseil communautaire
77 élus + 32 suppléants

assemblée délibérante qui détermine
les grandes orientations et vote le budget.
Chaque commune dispose d'au moins un élu
communautaire (les communes qui ont un seul
élu communautaire ont aussi un suppléant).



Commissions

5 commissions institutionnelles
6 commissions thématiques
ouvertes aux élus municipaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Président et vice-présidents



Vichy

Frédéric Aguilera
Président de Vichy
Communauté
Maire



Saint-Germain-des-Fossés

Elisabeth Cuisset
1^{ère} Vice-présidente
Aménagement, Habitat,
Urbanisme,
Projet d'agglomération
Politiques contractuelles
Maire



Cusset

Jean-Sébastien Laloy
2^e Vice-président
Développement
économique,
Emploi, Sport
Maire



Saint-Pont

Caroline Bardot
3^e Vice-présidente
Transition climatique,
Énergies,
Biodiversité
Maire



Saint-Yorre

Joseph Kuchna
4^e Vice-Président
Eau potable
Assainissement
Grand cycle de l'eau
Maire



Ferrières-sur-Sichon

Bénédicte Guillon-Gravillon
5^e Vice-présidente
Administration générale
Gestion patrimoniale
Commande publique
Maire



Bellerive-sur-Allier

François Sennépin
6^e Vice-président
Enseignement
supérieur
Vichy Campus
Vie étudiante
Maire



Creuzier-le-Vieux

Marie-Christine Goubel
7^e Vice-présidente
Petite enfance
Enfance
Jeunesse
Maire



Espinasse-Vozelle

Michel Marien
8^e Vice-président
Cohésion sociale
Politique de la ville
Maire



Busset

Céline Chanaud
9^e Vice-présidente
Travaux, Bâtiments
Voiries
communautaires
Espaces verts
Conseillère municipale



Vendat

Jean-Marc Germanangue
10^e Vice-président
Mobilités durables
Transport
Maire



Hauterive

Marilynne Morgand
11^e Vice-présidente
Protection et
valorisation
patrimoine historique
paysages
Adjointe au Maire



Le Vernet

Bernard Aguiar
12^e Vice-président
Économie circulaire
Recyclage
Gestion des déchets
Maire



Vichy

Charlotte Benoit
13^e Vice-présidente
Ressources Humaines
Égalité professionnelle
Culture
Adjointe au Maire



Châtel-Montagne

Jean-Claude Brat
14^e Vice-président
Tourisme
Activités de pleine
nature
Maire

Bureau communautaire : toutes les communes sont représentées



- 4 représentants pour Vichy
- 3 représentants pour Cusset
- 2 représentants pour Bellerive-sur-Allier
- 1 représentant pour les 36 autres communes

-  **Présidents de commission institutionnelle**
-  **Présidents de commission thématique**



Le Mayet-de-Montagne

Alain Jalicot
Conseiller délégué
au Petit Cycle de
l'eau
Adjoint au Maire



Serbannes

Christine Bouard
Économie circulaire
Maire



Senillet

Pierre Bonnet
Usages et
infrastructures
numériques
Maire



Abrest

Romain Lopez
Contournement
nord ouest
Maire



Cusset

Benjamin Bafoil
Coordination des
clubs sportifs
Adjoint au Maire



Magnet

Véronique Triboulet
Coordination des
actions sociales
Maire



Cusset

Bertrand Baylaucq
Projet alimentaire
territorial Agriculture
Adjoint au Maire



Mariol

Romain Dejean
Projet Sichon Tacot
Maire



Molles

Christophe Dumont
Dynamisation des
centres bourgs
Établissement Public
Foncier
Maire



Saint Rémy-en-Rollat

Sylvain Bruno
Plan Inter
Communal de
Sauvegarde (PICS)
Sécurité
Adjoint au Maire



Laprugne

Murielle Waz
Développement
des activités de
montagne
Maire



Saint-Clément

Laurent Nodari
Développement des
activités nautiques
Maire



Saint Nicolas-des-Biefs

Jean-Luc Desbois
PLUI
Maire



Lavoine

Pierre Gérard
Élaboration schéma
de mutualisation
Maire



Conseiller spécial

Charmeil

Franck Gonzales
Rapporteur du budget
Maire



Arfeuilles

Michel Guicherd
Maire



Arzonnes

Emmanuelle Roux
Maire



Billy

Jean-Louis Boudonnat
Maire



Bost

Sébastien Baud
Maire



Brugheas

Daniel Bono
Maire



Nizerolles

Michaël Vial
Maire



Châtelus

Gérard Etien
Maire



Creuzier-le-Neuf

Thierry Laplace
Maire



La Chabanne

Jean-Marc Bourel
Maire



La Chapelle

Sandra Szypula
Maire



La Guillermie

Gilles Perruche
Maire

Abrest



Monique Giraud
Adjointe au Maire

Bellerive-sur-Allier



Isabelle Goninet
Adjointe au Maire



Nicolas Ray
Conseiller municipal
délégué - Député



Anne-Laure Auroy
Adjointe au Maire



Michel Laurent
Adjoint au Maire



Isabelle Feydel
Conseillère
municipale



Bernard Planche
Adjoint au Maire

Cognat-Lyonne



Patrick Janowicz
Adjoint au Maire

Creuzier-le-Vieux



**Jean-Baptiste
Jaboin**
Adjoint au Maire

Cusset



Annie Corne
Adjointe au Maire



Marie Chatelais
Adjointe au Maire



Annie David
Adjointe au Maire



Louis Sastre
Adjoint au Maire



Nadeige Mallet
Adjointe au Maire



Pascal Vernisse
Adjoint au Maire



Brice Mollier
Conseiller municipal

Saint-Germain-des-Fossés



Pascal Burgat
Adjoint au Maire

Saint-Yorre



**Emmanuelle
Berieux**
Adjointe au Maire

Vichy



**Yves-Jean
Bignon**
Adjoint au Maire



Anaïs Devedeux
Conseillère municipale



François Gaultier
Conseiller municipal



Evelyne Voitellier
Adjointe au Maire

Ct



Jérôme Cury
Adjoint au Maire



Valérie Lassalle
Adjointe au Maire



Henri Sarre
Adjoint au Maire



Catherine Dubreuil
Conseillère municipale



François Sageot
Conseiller municipal



**Marie-Laurence
Canevet**
Adjointe au Maire



**Jean-Philippe
Salat**
Conseiller municipal



**Anne-Claire
Echard**
Conseillère municipale



Claude Malhuret
Conseiller municipal
- Sénateur



Béatrice Belle
Adjointe au Maire



Foudil Meddahi
Conseiller municipal



Linda Pélissier
Conseillère municipale



Éléonore Bayle
Conseillère municipale



Hussein Bonaud
Conseiller municipal

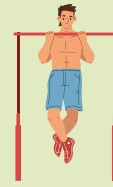
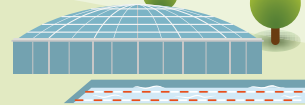
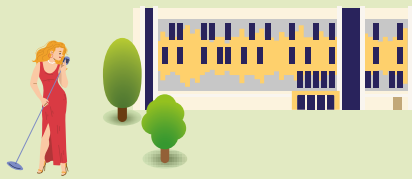
>> Retrouvez l'intégralité des élus et suppléants sur vichy-communaute.fr

Vichy Communauté agit pour vous



Sport : gestion des équipements communautaires

- Des équipements sportifs de pointe : Sporting Vichy Tennis Padel,
- 2 piscines couvertes (dont un Stade Aquatique), 3 piscines d'été, 2 boulodromes, aéroport Vichy-Charmeil, Centre International de Séjour Parc Omnisports (50 ha), Stade équestre du Sichon...
- Idéalement situés au cœur d'un plateau sportif de 500 ha (Creps Auvergne Rhône-Alpes de Vichy, Hippodrome...)
- Accueil d'évènements sportifs : IronMan, Yotta, Flammes olympiques, Tour de France, Coupe Galéa...



Culture : gestion des équipements communautaires

- Un Conservatoire artistique : 1200 élèves, 4 sites, 2 spécialités (musique et théâtre)
- Soutien aux spectacles jeune public avec Vichy Culture
- Soutien à l'enseignement musical



Mobilité

- Transport public urbain réseau de bus MobiVie,
- Une ligne régulière vers la Montagne Bourbonnaise : ligne F
- Transport à la demande
- Transport scolaire
- Service express régional métropolitain Clermont-Auvergne,
- Vélos en location et en libre service



Tourisme, Loisirs et Pleine nature

- Promotion du tourisme : Vichy Destinations et bureaux d'information
- Développement des marques territoriales : Vichy Sport, Vichy Campus, Vichy Montagne Bourbonnaise
- Valorisation du patrimoine
- Via Allier de Billy à Saint-Yorre
- Bases de loisirs à Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre, Lac d'Allier
- Plan d'eau de Saint-Clément au Mayet-de-Montagne avec zone de baignade
- Activités pleine nature : via ferrata, escalade, station Montoncel, randonnées pédestres, cyclistes ou équestres, Loge des Gardes, 3 bases de départ trail...



Cycle de l'eau

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Gestion des milieux aquatiques



Sécurité et Hygiène

- Sécurité et hygiène et « Incendie et secours »
- Gestion de la fourrière pour véhicules
- Fourrière pour animaux
- Soutien au SDIS





Enfance - Jeunesse : gestion des équipements communautaires

- 7 crèches (dont une crèche familiale)
- 3 relais petite enfance
- 6 centres de loisirs
- Pass'agglo
- Natation scolaire, transport scolaire
- Enseignement supérieur avec Vichy Campus et ses 3000 étudiants, pôle universitaire, restaurant universitaire et bibliothèque universitaire
- Information Jeunesse
- Logements étudiants



Habitat

- Une Maison de l'habitat, espace conseil (acheter, rénover, construire, louer)
- Logement conventionné : aide aux organismes HLM
- Lutte contre l'habitat indigne
- Rénovation du parc privé, aide aux propriétaires
- Étude, création et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage



Aménagement de l'Espace

- Urbanisme : instruction des autorisations,
- Planification (PLU, PLUi, SCoT...)
- Foncier : droit de préemption urbain et Établissement Public Foncier
- Projets de coopération avec les territoires voisins
- + de 35 000 mètres linéaires de voirie communautaire ou d'intérêt communautaire,
- 100 km de pistes cyclables aménagées et sécurisées
- Aménagement des berges du Sichon de Vichy à Lavoine
- Règlement local de Publicité



Social, Cohésion sociale

- Politique de la ville
- Action sociale communautaire
- Cohésion sociale et solidarité territoriale, soutien aux associations, organismes ou collectivités
- Programme d'insertion par l'emploi



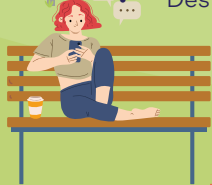
Santé

- Un programme sport santé pour tous : Vichy Vitalité, Citylab2, Contrat local de santé, Comité local pour la santé mentale
- Activités gratuites et accessibles à tous
- Mobil santé sur nos 39 communes sous l'impulsion du CCAS de Vichy



Cadre de vie et accès au Numérique

- 3 Maisons France Service
- Aménagements des centres-bourgs : 21 communes engagées avec Vichy Communauté et le Conseil Départemental de l'Allier
- Suivi du déploiement de la fibre et de la téléphonie mobile
- Un FabLab (à l'Atrium à Vichy)
- Un espace de coworking (Maison France Services du Mayet-de-Montagne)
- Des ateliers du numérique itinérants



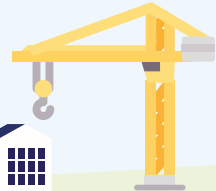
Économie et Agriculture

- 13 zones d'activité
- 4 sites d'immobilier d'entreprise
- Une pépinière
- Un campus industriel en projet
- Une agence de développement économique
- Soutien au développement de l'agriculture
- Projet alimentaire territorial



Environnement, Nature et Biodiversité

- Gestion des Espaces Naturels Sensibles
- Biodiversité et agroécologie
- Soutien à la production d'énergie renouvelable et décarbonation : parc photovoltaïque, solarisation des toitures...
- 4 bus électriques : 180 tonnes de CO2 par an économisés grâce à ces bus
- Une benne à ordures ménagères électrique
- Collecte et traitement des déchets pour Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier (les 36 autres communes étant collectées par le Sictom Sud Allier), une recyclerie, une déchèterie et une wagabox (17 Giga watt heure)



Petite enfance, enfance et jeunesse: accompagner chaque génération

Des projets structurants aux services du quotidien, Vichy Communauté agit au service de ses habitants, de ses communes et des générations futures.



Marie-Christine Goubel

Maire de Creuzier-le-Vieux

7^e Vice-présidente déléguée à la Petite enfance, Enfance et Jeunesse

Je suis aujourd'hui fière d'être la première femme maire de Creuzier-le-Vieux. Mais au-delà du symbole, il y a une responsabilité : celle de répondre, concrètement, aux attentes des habitants. Car les besoins des familles évoluent. Trouver un mode de garde, concilier vie professionnelle et vie personnelle, offrir aux enfants les meilleures conditions pour grandir... ce ne sont pas des sujets secondaires mais des priorités du quotidien. C'est tout le sens de mon engagement au sein de Vichy

Communauté : agir pour développer l'offre d'accueil, créer de nouvelles places en crèche, diversifier les solutions, et garantir un service de qualité sur l'ensemble du territoire. Et je veux le dire clairement : la jeunesse est une chance. À nous de lui donner toute sa place. À nous de l'écouter, de l'accompagner, de lui offrir des perspectives. Structurer une politique jeunesse ambitieuse est une nécessité. Ce qui me motive profondément, c'est le lien humain. Derrière chaque décision, il y a des vies, des familles, des parcours. Mon engagement, c'est de rester fidèle à cela : agir avec bon sens, avec cœur, et toujours dans l'intérêt des habitants.



Vichy Communauté gère un réseau complet d'équipements dédiés à la **petite enfance** : crèches, relais petite enfance, centres de loisirs, complété par des actions d'accompagnement des familles. Ces dernières années, 10 places supplémentaires ont été créées afin de compenser les départs en retraite d'assistantes maternelles indépendantes.

L'agglomération a également structuré son action autour d'un **guichet unique** de la petite enfance et poursuit une démarche de qualité et d'innovation, illustrée par les labels Écolo-Crèche (Îlot Câlin) et AVIP (Les Moussaillons à Vichy).

Cette dynamique s'appuie aussi sur des partenariats de proximité, notamment avec le Centre social rural du Mayet-de-Montagne, pour le fonctionnement de la crèche La Fée Boutchou et du relais petite enfance, ainsi que sur des actions complémentaires comme les ateliers parents-bébés ou les animations autour de la santé et du développement de l'enfant.

Pour les **enfants en âge scolaire**, Vichy Communauté conduit une politique visant à redéfinir et renforcer la compétence enfance, notamment par le développement et la modernisation des centres de loisirs qu'elle gère. En complément du service enfance, de nombreux services de l'agglomération mènent des actions éducatives en lien avec les écoles : enseignement de la natation, éveil musical, basket à l'école avec la JAV, lutte contre le gaspillage alimentaire, codage avec le fablab, activités de pleine nature, Petits Ambassadeurs du Patrimoine ou encore sensibilisation à l'environnement.

Enfin, Vichy Communauté assure **l'information jeunesse**, soutient les jeunes par le Pass'Agglo et l'organisation d'un BAFA citoyen, et propose des actions spécifiques pour les adolescents, notamment à travers le centre de loisirs « Ado Aventures », dédié à cette tranche d'âge et proposant des séjours thématiques.



Chiffres clés



- **+350** enfants accueillis en 2025 sur l'ensemble des **7** crèches gérées par Vichy Communauté
- **1500** enfants accueillis en accueils de loisirs dont une **quinzaine** d'enfants en situation de handicap (**2** dans le dispositif "ados aventure")
- **125** jeunes "ados aventure"
- **800** Pass'Agglo distribués

Cohésion sociale et politique de la ville : un engagement quotidien

Vichy Communauté une action volontariste en faveur de la cohésion sociale à travers le soutien aux associations, le développement d'actions sociales communautaires et la mise en œuvre d'une politique de la ville



Michel Marien

Maire d'Espinasse-Vozelle

8^e Vice-président délégué à la Cohésion sociale et Politique de la Ville

Élu maire d'Espinasse-Vozelle en 2020 et Vice-président de Vichy Communauté en charge de la cohésion sociale et de la politique de la ville, j'ai fait le choix de poursuivre cette délégation pour continuer d'agir concrètement face aux fractures sociales. La cohésion sociale et la politique de la ville sont les leviers d'une politique de solidarité. Elles visent à soutenir les plus fragiles, lutter contre l'isolement et les discriminations, éviter le décrochage scolaire, rétablir le lien social, travailler sur la parentalité, favoriser l'intégration, le

retour à l'emploi et la citoyenneté. À travers le Contrat de ville, conduit avec l'État, les collectivités, les bailleurs, les associations et les habitants, nous construisons une action partenariale forte, fondée sur l'écoute, la participation citoyenne et la solidarité, indispensables à une société plus juste et apaisée. Ces missions me passionnent. Elles sont pour moi primordiales à l'établissement de rapports sociaux harmonieux, fondements d'une société que nous souhaiterions apaisée. Plus que jamais, nous devons lutter contre les inégalités, source d'isolement, du repli sur soi, de l'individualisme, creuset des discriminations et de la haine.



La politique de la ville mise en place à Vichy Communauté vise à **lutter contre les inégalités sociales et territoriales**, à préserver le tissu social et à accompagner les publics les plus fragiles, en s'appuyant sur une présence de proximité et une connaissance fine des réalités locales.

Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville « **Quartiers 2030** », déployé en partenariat avec l'État. Elle a notamment pour objectif d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires ou fragilisés. Dans notre agglomération sont concernés :

- le quartier des Ailes, Port Charmeil situé à Vichy
- le quartier « Cœur d'agglomération », situé à Vichy et à Cusset (Presles et Arcins).

Les objectifs du Contrat de ville visent à réduire les écarts de développement entre ces quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération et pour cela, l'action de Vichy Communauté repose sur plusieurs piliers complémentaires : l'emploi et

l'insertion, les projets de quartier, la réussite éducative et la parentalité, ainsi que l'amélioration du cadre de vie.

L'agglomération assure la coordination des interventions et veille à **associer pleinement ses partenaires** mais aussi les habitants à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets.

Vichy Communauté soutient également les missions locales et les structures et associations engagées : épicerie solidaire, Restos du cœur, Banque alimentaire, Secours populaire, Libraire, SAGESS, ADAPT⁰³, portage des repas à domicile et téléassistance en Montagne Bourbonnaise...

En complément, une aide est apportée aux projets d'animations proposées par les associations de quartier, et les comités citoyens grâce au Fonds de Participation aux Habitants. L'objectif est de favoriser les initiatives locales, facteurs de la vie des quartiers et de développer les conditions de l'échange. Un groupe de pilotage présidé conjointement par le Vice-président de Vichy Communauté et le Sous-Préfet s'applique à identifier les besoins. Il élabore l'appel à projets, sélectionne les projets, répartit les crédits. Il est composé des services de l'État, des bailleurs sociaux, des élus des communes de Vichy et Bellerive, des conseils citoyens...

En complément, l'agglomération déploie le Programme de Réussite Éducative (PRE), destiné aux enfants et adolescents de 2 à 18 ans résidant dans les quartiers prioritaires. Ce dispositif propose un **accompagnement individualisé**, construit en lien étroit avec les familles, l'Éducation nationale et les partenaires institutionnels. Il peut apporter des réponses innovantes couvrant la scolarité, l'accompagnement éducatif, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, la santé, le bien-être et le soutien à la parentalité.



Conseillère déléguée auprès du Vice-Président

- Véronique Triboulet, Maire de Magnet – déléguée à la coordination des actions sociales

Au cœur des politiques de cohésion sociale, **l'insertion par l'emploi** constitue une priorité majeure dans la lutte contre l'exclusion. Une **commission thématique**, présidée par **Thierry Laplace, Maire de Creuzier-le-Neuf** porte ce programme visant à accompagner durablement les personnes éloignées du marché du travail, en prenant en compte leur situation dans sa globalité.

Travaux, bâtiments, voiries, espaces verts : des infrastructures au service du territoire et du cadre de vie

Les politiques de travaux, de voirie, de gestion des bâtiments et des espaces verts constituent des missions structurantes de Vichy Communauté. Elles contribuent directement à la qualité du cadre de vie, à la sécurité des usagers et à l'attractivité du territoire tout en accompagnant la mise en œuvre des grands projets d'aménagement.



Céline Chanaud

Conseillère municipale à Busset
9^e Vice-présidente déléguée aux Travaux, Bâtiments, Voiries
communautaires et Espaces verts

Benjamine du Conseil communautaire et élue pour la première fois à Busset, village que j'ai choisi et que j'apprécie pour sa dualité entre

plaine et montagne, entre ville et ruralité...

Ma délégation est au cœur de ce qui relie : voirie qui désenclave, pistes cyclables qui rapprochent, voies vertes qui invitent, bâtiments sobres qui abritent.

Nous serons au service de tout le territoire : pour l'agglomération et son développement économique (Contournement Nord-Ouest, passerelle sur l'Allier), pour les activités de pleine nature et notre ruralité (Sichon-tacot, Station Montoncel).

J'assume les contradictions : avancer sans dénaturer, construire sans trahir.

C'est cet équilibre que je veux tenir.



Structurer et sécuriser les déplacements

Vichy Communauté est gestionnaire de **36 km de voiries** d'intérêt communautaire, principalement des axes structurants et des voies d'accès aux équipements communautaires. À ce titre, elle assure les études et travaux d'aménagement, les interventions liées à la circulation, au stationnement, à la sécurité, au développement des mobilités douces, ainsi que la gestion des ouvrages d'art et les relations avec les concessionnaires.

L'agglomération accompagne également des projets structurants de mobilité :

- le Contournement Nord-Ouest (CNO), porté par la Région avec une délégation de maîtrise d'ouvrage de l'État.
- La passerelle sur l'Allier incarnera, elle, un autre visage du territoire : celui des mobilités douces et de la piétonisation, reliant habitants et visiteurs à pied ou à vélo.
- Enfin, le Sichon et le Sichon-Tacot affirment l'engagement de Vichy Communauté envers sa ruralité, en connectant le cœur d'agglomération à la Montagne Bourbonnaise.

Gérer, moderniser et sécuriser le patrimoine communautaire

Vichy Communauté assure la gestion technique de son patrimoine immobilier (construction, réhabilitation), ainsi que la réalisation de travaux visant à **améliorer la performance énergétique** des bâtiments. Cette action s'inscrit dans une logique de durabilité, de maîtrise des coûts et de maintien en bon état de sécurité des équipements accueillant services publics, usagers et agents.

Valoriser le patrimoine végétal

Vichy Communauté gère et aménage les espaces verts communautaires liés aux bâtiments, aux zones d'activités et aux ouvrages techniques (assainissement et eau potable), ainsi que les aires de jeux pour enfants relevant de son patrimoine.



Conseillers délégués auprès de la Vice-présidente

- Romain Lopez Maire d'Abrest
– délégué au Contournement Nord-Ouest
- Romain Dejean Maire de Mariol
– délégué au projet Sichon-Tacot



Mobilité durables et transports : se déplacer facilement et partout

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Vichy Communauté conçoit, planifie et met en œuvre une politique globale de déplacements au service des habitants et des 39 communes du territoire.



Jean-Marc Germanangue

Maire de Vendat
10^e Vice-président délégué aux Mobilités durables et transports

La mobilité pour tous est un enjeu majeur pour Vichy Communauté qui a choisi d'en garder la compétence. C'est un enjeu vertueux,

économique mais aussi de solidarité à préserver et à continuer de développer sur l'ensemble de son territoire.

Vice-président en charge de ce service depuis 2014, j'ai accompagné son évolution inscrite dans une démarche respectueuse de l'environnement avec un réseau urbain bas carbone, un transport à la demande au plus proche de ses habitants, un report modal vertueux avec de nombreuses

pistes cyclables...

Notre action doit s'envisager au-delà de notre territoire, en gardant et défendant nos acquis, nos gares et lignes ferroviaires Intercités, notre aéroport Clermont Aulnat... Tout cela s'inscrit autour de notre futur Service Express Régional Métropolitain, un projet ambitieux et structurant à l'échelle du pôle Clermont-Vichy.

L'avenir, c'est aussi une réflexion plus rationnelle sur nos modes de déplacement. La voiture aura toujours sa place, mais il nous reste, sans contraintes, à envisager d'apprendre à s'en passer... À nous de vous en donner la facilité et la possibilité, c'est aussi cela l'enjeu de notre mandat.



Vichy Communauté pilote le **réseau de transports MobiVie**, qui assure les déplacements du quotidien. Ce réseau de bus urbains dessert les six communes-centres — Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Creuzier-le-Vieux et Hauterive — et repose sur une délégation de service public renouvelée en 2026, intégrant une flotte renforcée de bus électriques afin de réduire l'empreinte environnementale et d'améliorer le confort des usagers.

Cette offre est complétée par la ligne F, reliant l'agglomération à la Montagne Bourbonnaise, plusieurs jours par semaine, renforçant ainsi la **desserte des secteurs ruraux** et facilitant l'accès aux services et à l'emploi. Afin de répondre aux besoins des communes non desservies par les lignes régulières, Vichy Communauté déploie un transport à la demande (TAD), solution souple, accessible et ouverte aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le **transport scolaire** constitue un autre pilier de la politique de mobilité communautaire, avec près de 80 lignes couvrant l'ensemble du territoire, ainsi qu'un transport péri-scolaire permettant l'accès aux piscines, centres de loisirs et activités éducatives.

Convaincue du rôle essentiel des mobilités douces et actives dans la qualité de vie et la transition écologique, Vichy Communauté poursuit le développement d'un réseau cyclable structuré, avec **100 kilomètres de pistes aménagées et sécurisées**.

Cette politique est complétée par une offre de vélos en libre-service, portée à **210 vélos** dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, ainsi que par des dispositifs favorisant l'intermodalité, comme le kiosque vélo à la gare de Vichy et le village vélo estival.



L'agglomération soutient également des services de mobilité innovants et complémentaires, à l'image de la **navette fluviale**, exploitée en lien avec Vichy Destinations, qui contribue à la fois aux déplacements et à l'attractivité touristique du territoire.

Enfin, la politique de mobilité de Vichy Communauté s'inscrit dans une vision élargie et métropolitaine, avec son engagement dans le **Service Express Régional Métropolitain (SERM)** Clermont-Auvergne, labellisé en juin 2024. Ce projet structurant vise la création d'un réseau de type RER à l'échelle du pôle Clermont-Vichy-Auvergne, avec pour objectifs :

- une augmentation de 30 % de l'offre ferroviaire,
- des trains toutes les 30 minutes de 5h à 23h,
- une hausse de 50 % de l'offre de cars,
- une meilleure coordination avec les TET,
- le renforcement de l'intermodalité dans les gares de Vichy et Saint-Germain-des-Fossés,
- ainsi que l'anticipation de l'ouverture à la concurrence prévue en 2028.

Patrimoine historique et paysages une richesse à préserver et à transmettre

Qu'il soit bâti ou paysager, public ou privé, le patrimoine constitue un héritage reçu des générations passées et une responsabilité collective à transmettre à celles à venir.



Marilyne Morgand

Adjointe au Maire d'Hauterive
11^e Vice-présidente déléguée à la Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages

Conseillère communautaire depuis 2014 et Vice-présidente en charge de la protection et de la valorisation du

patrimoine historique et des paysages, depuis 2020, je porte une ambition claire pour ce nouveau mandat : faire du patrimoine un levier d'attractivité et de fierté pour notre territoire. Je défends une action volontariste, alliant préservation, transmission et développement local.

De la mise en valeur du site de la Couronne à Molles à la dynamique UNESCO des sites clunisiens, en passant par le patrimoine thermal, nos paysages et les Petits Ambassadeurs du Patrimoine, chaque projet contribue à renforcer notre identité et préparer l'avenir. Le patrimoine n'est pas une contrainte, c'est une force pour affirmer notre identité et construire l'avenir du territoire.



Vichy Communauté joue un rôle essentiel dans la protection, la connaissance et la valorisation du patrimoine local, en particulier de celui qui ne bénéficie pas de dispositifs nationaux de protection et qui, faute de reconnaissance ou d'entretien, peut être fragilisé.

Cette **attention portée au patrimoine** s'illustre notamment à travers des exemples concrets, comme les fouilles archéologiques menées par l'Inrap en amont de l'extension de la zone d'activités des Ancises 2 à Creuzier-le-Neuf. Découverte en 2022, une vaste nécropole celtique du second âge du Fer, située au carrefour des territoires des Arvernes, des Éduens et des Bituriges, a révélé un mobilier funéraire exceptionnel. Les travaux de stabilisation ont mis au jour des parures métalliques et des armes d'une qualité rare en Europe, démontrant l'importance d'intégrer les enjeux patrimoniaux dans les projets d'aménagement.

Parmi les priorités identifiées figure la mise en valeur du site de la Couronne à Molles, lieu emblématique conjuguant patrimoine, paysages et potentiel touristique. Ce site constitue un levier structurant pour renforcer l'attractivité du territoire tout en préservant son **identité naturelle et historique**.

Vichy Communauté porte également une attention particulière à la **valorisation du patrimoine thermal** hors Vichy, afin de mieux faire connaître la richesse et la diversité de cette histoire thermale à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

Dans une démarche de transmission aux jeunes générations, le territoire déploie le dispositif des **Petits Ambassadeurs du Patrimoine**, en partenariat avec les écoles. Cette action permet aux enfants de découvrir leur environnement proche et d'en devenir les relais, à travers des parcours pédagogiques et ludiques, accessibles notamment via la plateforme Wivisites, offrant une approche moderne et interactive de l'histoire locale.

Vichy Communauté s'inscrit par ailleurs dans la dynamique de classement UNESCO d'un réseau de **sites clunisiens**, projet ambitieux visant à obtenir une reconnaissance internationale pour ce patrimoine d'exception, tout en fédérant les acteurs locaux autour d'une vision partagée de préservation et de valorisation.

Enfin, la protection et la mise en valeur des paysages constituent un enjeu transversal de l'action communautaire. Préserver les équilibres paysagers, notamment en Montagne Bourbonnaise, c'est garantir un cadre de vie de qualité, renforcer l'attractivité du territoire et affirmer une identité paysagère forte, au service du projet de territoire et des générations futures.



Économie circulaire, recyclage et gestion des déchets : une collectivité engagée pour la réduction et la valorisation des déchets

Chaque jour, Vichy Communauté agit concrètement pour améliorer la gestion des déchets et préserver la propreté du territoire



Bernard Aguiar

Maire du Vernet

12^e Vice-président délégué à l'Économie circulaire, du Recyclage et à la Gestion des déchets

Élu municipal au Vernet depuis 2008 et maire depuis 2014, j'ai toujours défendu une implication forte des communes dans la vie intercommunale. La transformation de Vichy

Val d'Allier en Vichy Communauté en 2017 a renforcé cette vision collective. Vice-président depuis 2020 en charge des

déchets, de l'économie circulaire et du réemploi, j'œuvre avec les services pour construire une gestion durable, fondée sur la prévention, le tri, le recyclage et la valorisation dans les 3 principales villes (Vichy, Cusset et Bellerive) de l'agglomération soit quelques 47 000 habitants. Cette politique ambitieuse vise un service performant, maîtrisé et respectueux de l'environnement. C'est aussi et surtout un enjeu d'importance pour nos enfants, pour nous mêmes, pour notre avenir et notre territoire.



Chaque jour, Vichy Communauté agit concrètement pour améliorer la gestion des déchets et préserver la propreté du territoire. Véritable levier de la transition écologique, cette compétence vise à **réduire les volumes produits**, à développer le tri et la valorisation, et à faire évoluer durablement les modes de traitement des déchets.

L'agglomération assure la **collecte des déchets** ménagers dans les communes de **Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier**, tandis que les autres communes relèvent du SICTOM Sud-Allier. Pour les emballages recyclables, Vichy Communauté est membre d'Allier Tri, qui assure le traitement des poubelles jaunes et la valorisation des flux triés. Cette organisation permet une gestion performante et mutualisée à l'échelle départementale.

Dans une logique d'exemplarité Vichy Communauté a engagé la décarbonation de ses services, notamment avec la mise en service d'un **camion de collecte électrique**, contribuant à la réduction des émissions et des nuisances en milieu urbain. L'agglomération a également déployé des bornes de biodéchets afin d'encourager le tri à la source des déchets organiques et d'accompagner les nouvelles obligations réglementaires en la matière.

Le **développement du tri et du recyclage** se traduit aussi par l'installation de poubelles de tri dans les lieux publics, facilitant les bons gestes au quotidien et renforçant la cohérence entre espaces privés et espaces publics.



Cette démarche est accompagnée d'actions de **sensibilisation**, notamment auprès des publics scolaires, afin de transmettre dès le plus jeune âge les enjeux liés à la réduction des déchets, au tri et à l'économie circulaire.

Parallèlement, Vichy Communauté s'engage résolument dans la fin de l'enfouissement des déchets ménagers, avec l'arrêt progressif de l'enfouissement sur le site de Gaïa. Cette évolution s'inscrit dans la perspective de la mise en service de l'unité de valorisation énergétique de Bayet, et de son **nouvel incinérateur** à l'horizon 2030, qui permettra de traiter les déchets non recyclables tout en produisant de l'énergie, dans le respect des normes environnementales les plus exigeantes.

Conseillère déléguée auprès du Vice-président



- Christine Bouard Maire de Serbannes – déléguée à l'économie circulaire

Le saviez-vous ?

En février 2026 la Recyclerie de Vichy Communauté a donné une seconde vie à l'équivalent de 2,2 tonnes d'électroménagers et multimédia, ce qui équivaut au poids moyen d'une girafe adulte.

Ressources humaines, égalité professionnelle et culture : au service du collectif et du territoire

Vichy Communauté affirme une double ambition : renforcer l'efficacité de son organisation interne tout en garantissant un accès équitable à la culture pour l'ensemble des habitants



Charlotte Benoit

Adjointe au Maire de Vichy
13^e Vice-présidente déléguée aux Ressources humaines, Égalité professionnelle et Culture

Élue communautaire depuis 2008 et Vice-présidente en charge des ressources humaines (RH), de l'égalité professionnelle et de la culture depuis 2017, je poursuis mon action avec la volonté de concilier efficacité de l'action publique, bien-être des agents et rayonnement culturel. Dans le domaine des RH, l'ambition est d'accompagner les

personnels, de valoriser leurs compétences et de garantir un service public de qualité. C'est une mission essentielle, car la réussite de notre territoire repose sur l'engagement quotidien de nos agents.

La politique culturelle, quant à elle, s'articule autour de la musique et du théâtre, avec la volonté de renforcer le développement de notre Conservatoire à Rayonnement Départemental, véritable moteur culturel du territoire.



Structurer et mutualiser les ressources humaines

Sur le volet des ressources humaines, Vichy Communauté a engagé un travail de fond à travers l'élaboration d'un **schéma de mutualisation**, visant à optimiser l'organisation des services et à renforcer la coopération entre les communes et l'agglomération. Cette démarche permet de mieux partager les moyens humains, d'adapter les compétences aux besoins du territoire et d'accompagner les évolutions des services publics locaux, dans un souci d'efficacité et de qualité du service rendu.

Le service des ressources humaines mutualisé accompagne les parcours professionnels des agents de la Communauté d'agglomération mais aussi ceux des villes et CCAS de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier (1400 agents au total), à travers la formation, la mobilité et l'évolution de carrière tout en portant une attention particulière aux enjeux de santé, de prévention et de sécurité au travail.

L'égalité professionnelle constitue également un axe fort de la politique RH, afin de garantir un environnement de travail respectueux, attractif et durable, au service du collectif et du projet de territoire.

Culture : partager, sensibiliser et équilibrer

En matière culturelle, Vichy Communauté s'appuie sur un réseau associatif riche et dynamique, complété par de nombreuses initiatives communales. Une attention particulière est portée à la sensibilisation du jeune public, afin de permettre à chaque enfant du territoire de bénéficier d'un accès égal à la culture. Le **conservatoire intercommunal** constitue à cet égard un outil structurant, proposant des enseignements variés (musique et théâtre), de la découverte à l'excellence. À partir de son site principal de Cusset/Vichy, Vichy Communauté renforce le maillage territorial du Conservatoire avec des sites décentralisés à Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Ce développement repose sur un travail étroit avec les orchestres d'harmonie et les structures musicales associatives, afin de proposer une offre culturelle toujours plus proche des habitants et adaptée aux réalités locales. Chaque année, un programme de concerts et de spectacles ouverts à tous permet aux élèves de se produire en public, tandis que l'agglomération soutient activement l'éveil musical et les spectacles à destination du **jeune public**.

 Conservatoire de Vichy Communauté

Le saviez-vous ?

Samedi 30 mai, Le Conservatoire ouvrira ses portes pour une journée découverte en présence de ses élèves et de ses professeurs.

Le matin à Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre et Saint Germain-des-Fossés.

L'après-midi à Cusset.



Conseiller délégué auprès de la Vice-présidente

- Pierre Gérard Maire de Lavoine – délégué à l'élaboration du schéma de mutualisation

Tourisme et activités de pleine nature : un territoire à découvrir

Vichy Communauté mène une politique touristique ambitieuse, fondée sur la richesse de ses paysages, la diversité de ses équipements et l'attractivité de ses activités de pleine nature.



Jean-Claude Brat

Maire de Châtel-Montagne
14^e vice-Président délégué au Tourisme et Activités de pleine nature

Benjamin de l'exécutif, j'exerce mon 2^e mandat au sein de Vichy Communauté, en charge d'un enjeu majeur pour notre territoire : faire du

tourisme et des activités de pleine nature un véritable moteur de développement.

Ma priorité est claire : relancer le site de la Loge des Gardes, projet structurant et emblématique qui me tient particulièrement à cœur, en levant les freins juridiques qui en empêchent aujourd'hui le plein déploiement. Il s'agit de redonner à ce site toute sa place dans une stratégie

touristique ambitieuse et cohérente.

Que ce soit à vélo, à cheval ou sur une paroi d'escalade en pleine nature, notre territoire offre une diversité d'expériences exceptionnelle. Avec nos quatre plans d'eau communautaires, le développement du site de Montoncel et la dynamique de l'espace VTT Grand'R – premier espace VTT de France – nous affirmons une offre de pleine nature structurée, accessible et attractive.

Notre ambition est sans ambiguïté : faire du tourisme un levier puissant d'attractivité, de développement économique et de qualité de vie, au service d'un territoire durable, dynamique et résolument tourné vers l'avenir



En étroite coordination avec **Vichy Destinations**, l'agglomération valorise un territoire où nature, sport et loisirs se conjuguent pour offrir une expérience authentique aux habitants comme aux visiteurs.

La Montagne Bourbonnaise et les bords de l'Allier constituent un véritable terrain de jeu, avec **près de 2 000 km d'itinéraires balisés**, trois bases trail et des sites majeurs pour la randonnée, le vélo et le VTT.

La Via Allier, itinéraire cyclable emblématique, traverse le territoire du nord au sud en offrant un parcours accessible et panoramique le long de la rivière.

Les bases de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés et de Saint-Yorre, ainsi que le **plan d'eau de Saint-Clément** au Mayet-de-Montagne, ouvert à la baignade, participent pleinement à l'attractivité touristique et au cadre de vie.

Les sites de **via ferrata** et d'escalade de Châtel-Montagne complètent une offre diversifiée, adaptée à tous les publics.

Au cœur de cette dynamique, le site du Montoncel s'impose comme un projet structurant. Intégré à l'Espace Grand'R, considéré comme le plus grand espace VTT de France, **Station Montoncel** propose des parcours multi-niveaux, des équipements d'accueil et une mise en valeur forte du patrimoine naturel. L'achèvement des aménagements, la livraison des pistes et des hébergements à l'horizon 2027 viendront consolider ce pôle majeur du VTT et des activités de montagne.

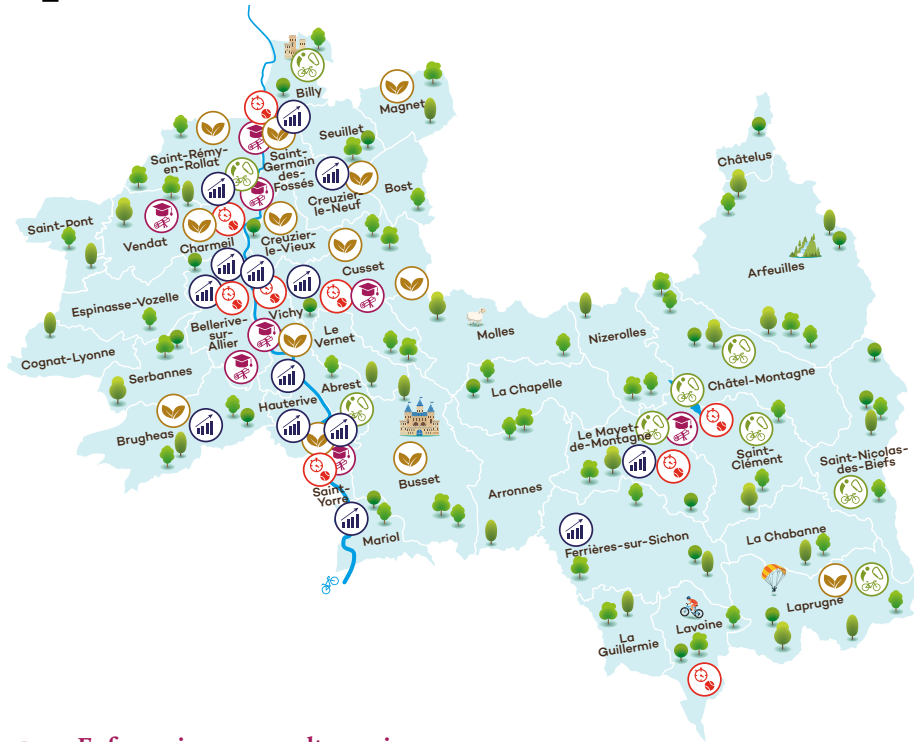


Conseillers délégués auprès du Vice-président

- Murielle Waz Maire de Laprugne – déléguée au développement des activités de montagne
- Laurent Nodari Maire de Saint-Clément – délégué au développement des activités nautiques



Une agglomération proche de ses habitants



Expression des groupes politiques

Un nouveau mandat commence. Il doit servir toutes les communes et leurs habitants.e.s. Je serai un élu libre, exigeant et attentif à la solidarité territoriale, aux services publics, aux priorités sociales, à la démocratie locale et aux transitions écologiques, avec une seule priorité : l'intérêt général.

Brice Mollier

La voix de la liste La Droite Unie pour Vichy sera portée à Vichy Communauté par Éléonore Bayle. Elle défendra nos communes, la maîtrise des dépenses, l'attractivité du territoire, la sécurité et des services publics efficaces.

Une ligne fidèle aux valeurs de la droite, claire, constante et libre.

Éléonore Bayle

Nouvellement élu, je porterai nos valeurs de gauche au sein du Conseil Communautaire. Je me battrais pour que notre agglomération privilégie les services publics de proximité, une transition écologique solidaire et le bouclier social. Je serai votre relais vigilant et votre interlocuteur pour défendre, chaque jour, un territoire plus juste et plus humain. Contact : ugv@mailto.fr

Hussein Bonnaud



Enfance, jeunesse, culture, vie étudiante

7 crèches, 6 accueils de loisirs, 3 Relais Petite enfance, 4 sites du Conservatoire, 1 Pôle Universitaire...



Sport

1 aéroport, 2 boulodromes, 1 Parc Omnisports, 4 piscines, 1 stade aquatique, 1 stade équestre, 1 stade universitaire, 1 Centre National d'Entraînement de Padel...



Activités de pleine nature et tourisme

3 bases de loisirs, 1 Via Ferrata, 2 Espaces Naturels Sensibles, 1 Espace VTT d'envergure, 1 Via Allier et ses boucles, 3 sites d'escalades...



Environnement

1 Recyclerie, déchèteries, 1 site d'enfouissement de déchets, 27 stations d'épuration, 3 usines de l'eau...



Structures d'accueil et économiques

1 Hôtel d'Agglomération, 1 Centre Technique d'Agglomération, 1 pépinière d'entreprises, 3 Maisons France Services, 1 Maison de l'Habitat, 13 zones d'activités...

Le mag #23 - Mai 2026 - Magazine d'information de la Communauté d'Agglomérations Vichy Communauté

Directeur de la publication : Elisabeth Cuisset

Rédaction : Christel Debut-Tomczak

Crédits photos : David Bijon, Gaëtan Laloï, Analogue Productions, LPO JJ Lallemand, Cindy Michaud, Yuliya Pauliukevich - vecteezy,

Fou d'image, Christophe Morlat Photographe Cusset, Jérôme Mondière, Valmont France, Yotta, Vichy Mon Amour, Florent Mermoud, Allier

Bourbonnais Attractivité

Photo de une : David Bijon

Dernière de couverture : Florent Rousseau

Charte Graphique : Turbulences - Clermont-Ferrand

Maquette et mise en page : Florent Rousseau

Impression : Decombat

Tirage : 53 000 exemplaires

Dépôt légal : ISSN 2554-7518

Contact : VICHY COMMUNAUTÉ - 9, place Charles de Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX

+33 (0)4 70 96 57 00 - communication@vichy-communauté.fr - www.vichy-communauté.fr



VICHY SPORT

MAI

31 mai

Aquathlon de Vichy Bellerive
Plage des Célestins
à Vichy

JUIN

27 et 28 juin

Championnat de France de Touch Rugby
Parc Omnisports à Vichy

28 juin

Rando VTT Bois Noirs Oygène
Montoncel à Lavoine

JUILLET

du 3 au 5 juillet

Jumping international de CSI
Stade Équestre à Vichy

du 3 au 5 juillet

Triathlon Vichy Lindahls pro+
Parc omnisports – Lac d'Allier
à Vichy

11 et 12 juillet

**Championnat national Master et
Handivalide Master d'Aviron**
Lac d'Allier à Vichy

15 juillet

Tour de France (départ)
à Vichy

113^e ÉDITION
TOUR
de
FRANCETM

17 et 19 juillet

Yotta XP
à Vichy

du 20 au 26 juillet

Championnat d'Europe de Touch Rugby
Parc Omnisports à Vichy

AOÛT

du 3 au 5 août

Coupe Galéa-Valerio
Sporting Vichy Tennis Padel
à Bellerive-sur-Allier

du 7 au 9 août

31^e Championnat Français du Cheval Miniature
Stade Équestre du Sichon à Vichy

21 Août

Gala Ozur
Natation artistique
Avec des nageuses médaillées aux derniers JO
Stade Aquatique
à Bellerive-sur-Allier

du 21 au 23 août

Ironman 70.3 et Ironman Vichy
Parc Omnisports à Vichy

29 et 30 août

Finale de la Coupe d'Europe de Ski de Vitesse
Lac d'Allier à Vichy



Et toujours plus d'infos sur
www.vichy-communaute.fr

